RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 08581
Numéro SIREN : 538 717 489
Nom ou dénomination : ABCT LA PLAINE

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2018 sous le numéro de dépôt 11837

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny : dépôt N°11837 en date du 12/07/2018

Greffe 11837

ABCT LA PLAINE ZAC DU BAILLY 30 BIS RUE DU BAILLY 93210 LA PLAINE ST DENIS

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	561	561		232	- 232
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 860	49 065	1 795	4 932	- 3 137
Autres immobilisations corporelles	105 132	44 978	60 153	65 993	- 5 840
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	100		100	100	
TOTAL (I)	**156 652**	**94 604**	**62 048**	**71 256**	**- 9 208**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	16 758		16 758	18 370	- 1 612
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				13	- 13
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 393		14 393	14 431	- 38
. Autres	2 541		2 541	2 191	350
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 026		1 026	3 584	- 2 558
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	282		282	445	- 163
TOTAL (II)	**35 000**		**35 000**	**39 033**	**- 4 033**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**191 652**	**94 604**	**97 047**	**110 290**	**- 13 243**

GREFFE 12 JUIL. 2018 TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)	40 000	40 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-42 167	-50 069	7 902
Résultat de l'exercice	20 041	7 902	12 139
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**17 874**	**-2 167**	**20 041**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	21 805	36 906	- 15 101
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	24	41	- 17
. Associés	32 226	24 055	8 171
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 559	19 421	- 9 862
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	4 684	15 065	- 10 381
. Organismes sociaux	4 726	5 448	- 722
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 497	5 335	162
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	628	639	- 11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	25	5 546	- 5 521
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**79 174**	**112 456**	**- 33 282**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**97 047**	**110 290**	**- 13 243**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	163 790		163 790	176 087	- 12 297	-6,98
Chiffres d'affaires Nets	**163 790**		**163 790**	**176 087**	**- 12 297**	**-6,98**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 209	1 082	1 127	104,16
Autres produits			6	8	- 2	-25,00
Total des produits d'exploitation (I)			**166 005**	**177 177**	**- 11 172**	**-6,31**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			83 190	95 379	- 12 189	-12,78
Impôts, taxes et versements assimilés			9 249	7 336	1 913	26,08
Salaires et traitements			37 899	38 507	- 608	-1,58
Charges sociales			4 714	6 438	- 1 724	-26,78
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 208	19 124	- 9 916	-51,85
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			640	842	- 202	-23,99
Total des charges d'exploitation (II)			**144 901**	**167 626**	**- 22 725**	**-13,56**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**21 105**	**9 551**	**11 554**	**120,97**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			1 064	1 598	- 534	-33,42
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**1 064**	**1 598**	**- 534**	**-33,42**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-1 064**	**-1 598**	**534**	**33,42**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**20 041**	**7 953**	**12 088**	**151,99**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		51	- 51	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		**51**	**- 51**	**-100**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-51**	**51**	**-100**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	**166 005**	**177 177**	**- 11 172**	**-6,31**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**145 965**	**169 275**	**- 23 310**	**-13,77**
RESULTAT NET	**20 041**	**7 902**	**12 139**	**153,62**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 97 047,47 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 20 040,50 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 156 652 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*561*			*561*
Immobilisations corporelles	*155 991*			*155 991*
Immobilisations financières	*100*			*100*
TOTAL	*156 652*			*156 652*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 94 604 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*329*	*232*		*561*
Immobilisations corporelles	*85 067*	*8 976*		*94 043*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*85 396*	*9 208*		*94 604*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	*561*	*561*	*0*	*1 AN*
Materiel et outillag	*50 860*	*49 065*	*1 795*	*DE 3 A 5 ANS*
Instal./agenc.divers	*99 612*	*39 649*	*59 963*	*DE 5 A 20 ANS*
Materiel de transport	*5 519*	*5 330*	*190*	*3 ANS*
TOTAL	*156 552*	*94 604*	*61 948*	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 34 074 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*100*		*100*
Actif circulant & charges d'avance	*33 974*	*33 974*	
TOTAL	*34 074*	*33 974*	*100*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Charges constatées d'avance = 282 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200	200,00	40 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200	200,00	40 000

4.2 - Etat des dettes = 79 174 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	21 805	21 805		
Dettes financières diverses	32 250	32 250		
Fournisseurs	9 559	9 559		
Dettes fiscales & sociales	15 535	15 535		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	25	25		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	79 174	79 174		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 7 676 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	24
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 322
Dettes fiscales & sociales	4 330
Autres dettes	
TOTAL	7 676

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 163 790 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*163 790*	*100,00 %*
TOTAL	*163 790*	*100,00 %*

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 282 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	*282*
TOTAL	*282*

8.2 - Charges à payer = 7 676 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*24*
Interets courus(16880000)	*24*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*3 322*
Fourn factures non parvenues.(40810000)	*3 322*
Dettes fiscales et sociales :	*4 330*
Pers conges a payer(42820000)	*2 654*
Org.soc. conges a payer(43820000)	*1 048*
Etat autres charges a payer(44860000)	*628*
TOTAL	*7 676*

Greffe

ABCT LA PLAINE
Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : 30 Bis rue du Bailly – 93210 La Plaine Saint Denis
RCS Bobigny 538 717 489

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 22 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit
Le vingt deux juin
A quatorze heures trente

Les associés de la Société ABCT LA PLAINE, Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros, divisé en 200 actions de 200 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, au siège social de la société, sur convocation du Président au commissaire aux comptes par lettre recommandée avec accusé de réception et aux Associés par lettre remise en main propre.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée, en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Rodolphe Thieullent, en sa qualité de Gérant de la société SEVT HOLDING, Président.

...

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuvant les propositions du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comptable s'élevant à 20.041 euros à l'apurement du compte de Report à nouveau.

Aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

...

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Président

R. Thieullent

THOMAS & ASSOCIES

ABCT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

MAZARS

THOMAS & ASSOCIES

4, avenue Damiette - BP13 - 95111 Sannois Cedex
Tel : +33 (0) 1 34 11 41 41 - Fax : +33 (0) 1 39 81 63 06

Société anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes
Capital de 38 112,25 euros - RCS Pontoise B 392 295 564 - APE 741C
Siret 392 295 564 00018 - TVA FR 60 392295564

ABCT

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €

Siège social : 30 B RUE DU BAILLY 93210 ST DENIS

N° Siren : 538 717 489

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SANNOIS, le 14 juin 2018

Le Commissaire aux comptes

THOMAS ET ASSOCIES

JEAN-PHILIPPE MATHOREZ

ABCT LA PLAINE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	561	561			232	0,21
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	50 860	49 065	1 795	1,85	4 932	4,47
Autres immobilisations corporelles	105 132	44 978	60 153	61,98	65 993	59,84
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	100		100	0,10	100	0,09
TOTAL (I)	***156 652***	***94 604***	***62 048***	63,94	***71 256***	64,61
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	16 758		16 758	17,27	18 370	16,66
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					13	0,01
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 393		14 393	14,83	14 431	13,08
. Autres	2 541		2 541	2,62	2 191	1,99
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 026		1 026	1,06	3 584	3,25
Charges constatées d'avance	282		282	0,29	445	0,40
TOTAL (II)	***35 000***		***35 000***	36,06	***39 033***	35,39
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***191 652***	***94 604***	***97 047***	100,00	***110 290***	100,00

ABCT LA PLAINE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)	**40 000**	41,22	**40 000**	36,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-42 167	-43,44	-50 069	-45,39
Résultat de l'exercice	***20 041***	20,65	***7 902***	7,16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***17 874***	18,42	***-2 167***	-1,95
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	21 805	22,47	36 906	33,46
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	24	0,02	41	0,04
. Associés	32 226	33,21	24 055	21,81
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 559	9,85	19 421	17,61
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	4 684	4,83	15 065	13,66
. Organismes sociaux	4 726	4,87	5 448	4,94
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 497	5,66	5 335	4,84
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	628	0,65	639	0,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	25	0,03	5 546	5,03
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***79 174***	81,58	***112 456***	101,96
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***97 047***	100,00	***110 290***	100,00

ABCT LA PLAINE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	163 790		163 790	100,00	176 087	100,00	-12 297	-6,97
Chiffres d'Affaires Nets	**163 790**		**163 790**	100,00	**176 087**	100,00	**-12 297**	-6,97
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2 209	1,35	1 082	0,61	1 127	104,16
Autres produits			6	0,00	8	0,00	-2	-24,99
Total des produits d'exploitation (I)			***166 005***	101,35	***177 177***	100,62	***-11 172***	-6,30
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			83 190	50,79	95 379	54,17	-12 189	-12,77
Impôts, taxes et versements assimilés			9 249	5,65	7 336	4,17	1 913	26,08
Salaires et traitements			37 899	23,14	38 507	21,87	-608	-1,57
Charges sociales			4 714	2,88	6 438	3,66	-1 724	-26,77
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 208	5,62	19 124	10,86	-9 916	-51,84
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			640	0,39	842	0,48	-202	-23,98
Total des charges d'exploitation (II)			***144 901***	88,47	***167 626***	95,19	***-22 725***	-13,55
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**21 105**	12,89	**9 551**	5,42	**11 554**	120,97
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			1 064	0,65	1 598	0,91	-534	-33,41
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***1 064***	0,65	***1 598***	0,91	***-534***	-33,41
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-1 064**	-0,64	**-1 598**	-0,90	**534**	33,42
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**20 041**	12,24	**7 953**	4,52	**12 088**	151,99

ABCT LA PLAINE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			51	0,03	-51	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***51***	0,03	***-51***	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			**-51**	-0,02	**51**	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***166 005***	101,35	***177 177***	100,62	***-11 172***	-6,30
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***145 965***	89,12	***169 275***	96,13	***-23 310***	-13,76
RÉSULTAT NET	**20 041** *Bénéfice*	12,24	**7 902** *Bénéfice*	4,49	**12 139**	153,62
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ABCT LA PLAINE

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 97 047,47 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 20 040,50 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes annuels de l'exercice 31/12/2017 ont été établis et présentés conformément au plan comptable général, règlement 2016-07 de l'autorité des normes comptables.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- de transition écologique et énergétique
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 156 652

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*561*			*561*
Immobilisations corporelles	*155 991*			*155 991*
Immobilisations financières	*100*			*100*
TOTAL	*156 652*			*156 652*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 94 604

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*329*	*232*		*561*
Immobilisations corporelles	*85 067*	*8 976*		*94 043*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*85 396*	*9 208*		*94 604*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	*561*	*561*	*0*	*1 AN*
Materiel et outillag	*50 860*	*49 065*	*1 795*	*DE 3 A 5 ANS*
Instal./agenc.divers	*99 612*	*39 649*	*59 963*	*DE 5 A 20 ANS*
Materiel de transport	*5 519*	*5 330*	*190*	*3 ANS*
TOTAL	*156 552*	*94 604*	*61 948*	

3.2 - Etat des créances = 34 074

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*100*		*100*
Actif circulant & charges d'avance	*33 974*	*33 974*	
TOTAL	*34 074*	*33 974*	*100*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Charges constatées d'avance = 282

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*200*	*200,00*	*40 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*200*	*200,00*	*40 000*

4.2 - Etat des dettes = 79 174

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*21 805*	*15 654*	*6 151*	
Dettes financières diverses	*32 250*	*32 250*		
Fournisseurs	*9 559*	*9 559*		
Dettes fiscales & sociales	*15 535*	*15 535*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*25*	*25*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*79 174*	*73 023*	*6 151*	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 7 676

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*24*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*3 322*
Dettes fiscales & sociales	*4 330*
Autres dettes	
TOTAL	*7 676*

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Pour 2017, le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 1 125 euros (dette actuarielle).

Pour calculer ce montant, il a été retenu les paramètres suivants :

- Augmentation annuelle des salaires pour l'ensemble des salariés : 1% constant.
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 2% (inflation comprise).
- Le départ est prévu à 62 ans pour l'ensemble des salariés.
- Le taux de rotation est faible
- Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TPRV 93.
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.
- Le taux de charges sociales patronales est de 45%

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 163 790

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*163 790*	*100,00 %*
TOTAL	*163 790*	*100,00 %*

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	*2 575*
- TOTAL	*2 575*

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	*2*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*2*	*0*

6.3 - Autres informations complémentaires

A titre d'information, le montant des garanties affectées à un engagement s'élève à 232 400 €

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 282

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	*282*
TOTAL	*282*

8.2 - Charges à payer = 7 676

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*24*
Interets courus(16880000)	*24*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*3 322*
Fourn factures non parvenues.(40810000)	*3 322*
Dettes fiscales et sociales :	*4 330*
Pers conges a payer(42820000)	*2 654*
Org.soc. conges a payer(43820000)	*1 048*
Etat autres charges a payer(44860000)	*628*
TOTAL	*7 676*